

Wafa BEDJAOUI
Université Alger 2

Le français en contexte étudiantin algérien

Cas des étudiants de l'Institut de traduction- Université Alger 2

Introduction

Par notre pratique d'enseignante à l'Université d'Alger 2, par notre contact quasi constant avec les jeunes (à l'université mais aussi dans la famille et dans la société), nous avons remarqué la présence du français dans la communication informelle des jeunes. Il est utile de préciser que les jeunes étudiants ne s'expriment pas entièrement en français ni très correctement dans cette langue. Mais ils l'utilisent en dehors de toute contrainte universitaire ou institutionnelle.

Dans cet article, nous allons présenter les résultats d'une enquête effectuée auprès d'étudiants de l'institut de traduction de l'université d'Alger 2 afin de répondre à la question suivante : comment de jeunes étudiants algériens perçoivent-ils leurs pratiques langagières francophones ? D'autant plus que les travaux sur les représentations sociolinguistiques et les pratiques langagières, voire linguistiques des étudiants ne sont pas nombreux¹ dans la mesure où les études menées ne rendent pas compte de toute la réalité ethno sociolinguistique d'un pays plurilingue comme l'Algérie.

L'étude des attitudes langagières des jeunes va nous renseigner sur la place qu'occupe la langue française chez ces jeunes. A cet effet, nous nous sommes basée sur les sciences sociales qui focalisent leurs

1 - Cf. CHERRAD N, 1992, Les particularités linguistiques du français parlé en Algérie (cas du système verbal) comme normes de départ d'une théorie globale de l'enseignement de cette langue dans les pays francophones, dans les Actes du Colloque de Grenoble Acquisition des langues: Perspectives et recherches

recherches sur les attitudes et les représentations sociales et prennent en compte des variables sociologiques qui déterminent les facteurs favorisant l'adoption de certaines conduites et comportements socio-langagiers.

Caractéristiques linguistiques des enquêtés :

- Une auto-catégorisation

Deux critères marquent l'existence du parler jeune : le premier critère est la reconnaissance, par eux-mêmes et par les autres, d'une identité sociale des «jeunes» allant au-delà du constat d'un âge. Le second critère de l'existence d'un «langage jeune» serait l'existence de pratiques spécifiques d'énonciation. *« Tant en matière de lexique qu'en matière d'intonation, de rythme de la parole ou, de façon générale, de ce que l'on peut appeler la «musicalité» de la langue, on peut relever « un certain nombre de formes spécifiques du «parler jeune» dans l'énonciation et dans les pratiques symboliques de ceux qui les mettent en œuvre. »* (LAMIZET B., 2004 :83-84).

- Un répertoire verbal plurilingue

En plus de ces caractéristiques générales, ces jeunes étudiants sont des sujets plurilingues ; ils présentent à cet effet des traits particuliers (Moore D., 2006 :21) :

Les langues qui composent leurs répertoires sont parfois nombreuses : les étudiants peuvent parler et comprendre deux ou trois langues, parfois plus, et être en contact avec plusieurs systèmes d'écriture ; d'où la notion de « *répertoire verbal* » (Gumperz, 1982). Cette notion signifie l'ensemble des variétés linguistiques (langues, bribes de langues, parlars, etc.) qu'un individu a à sa disposition pour communiquer et qui lui offre la possibilité et le choix de focaliser sur telle ou telle variante, perçue comme faisant partie du même code ou comme appartenant à plusieurs, selon la situation de communication, les interlocuteurs en présence, les objectifs communicatifs, etc.

Les frontières des langues de leurs répertoires peuvent être très mouvantes, en terme à la fois linguistique, historique, et symboliques ;

Les jeunes plurilingues mettent en œuvre des stratégies de passage très particulières dans l'accès à d'autres langues, qui montrent des représentations de la distance entre langues très différentes de celles de leurs pairs monolingues ;

Sur le plan culturel, on observe aussi des reconstructions contextuelles, liées au contact des cultures, et à leur réinterprétation.

Suite à ces traits, l'étudiant du département d'Interprétariat et de traduction dispose d'un capital linguistique et culturel qu'il gère en fonction des situations et de ses interlocuteurs, et dont les valeurs s'évaluent de manière différenciée en fonction des réseaux au sein desquels les composantes de ce capital sont activées. Il peut choisir de mobiliser l'ensemble de ses langues, passer de l'une à l'autre, pour sélectionner son interlocuteur, l'inclure ou l'exclure de la conversation, changer de niveau discursif, mettre plus d'emphase, rapporter les paroles de l'autre dans ses mots, se distancier de sa propre parole. Ce processus est appelé « *compétence plurilingue* ». Cette notion comprend l'ensemble des langues faisant partie du répertoire de l'apprenant.

« Parler de compétence plurilingue et pluriculturelle c'est donc s'intéresser à la compétence à communiquer d'acteurs sociaux en mesure d'opérer dans des langues et des cultures différentes, de jouer des rôles d'intermédiaires, de médiateurs linguistiques et culturels, à même aussi de gérer et de remodeler cette compétence plurielle au cours de leur trajectoire personnelle (Coste, Moore et Zarate, 1997 : 9)

Mais la question qui se pose est de savoir si ces étudiants sont conscients de cette compétence plurilingue. Et si c'est oui, comment ils la gèrent ?

Louise Dabène (1994) met en avant cinq types de consciences énumérés comme suit :

La conscience langagière, qui permet de séparer l'univers et le langage ;

La conscience linguistique, qui permet de discriminer les langues et les éléments linguistiques ;

La conscience normative, qui représente l'idée que le locuteur se fait des formes correctes et/ ou acceptables de la langue ;

Et Les consciences ethno- et sociolinguistiques, qui permettent au locuteur, d'une part, de mettre en relation ses langues et son identité, et d'autre part, de donner certaines valeurs aux langues et à leurs emplois en contexte (Dabène : 98-104)

L'intérêt à donner cette typologie de la conscience linguistique rend compte du rôle de la conscience dans les représentations et les attitudes des enquêtés. De cette typologie, nous retiendrons « la conscience normative » et « la conscience ethno-sociolinguistique » étant donné que nous cherchons à savoir quelles valeurs donnent les enquêtés à leurs pratiques langagières et comment ils se représentent la « norme » linguistique.

Cadre théorique

Notre étude s'inscrit dans la lignée des recherches en sociolinguistique sur les représentations sur les langues et les pratiques langagières mises en discours. La sociolinguistique est cette discipline qui met à jour le poids du social sur les comportements linguistiques et langagiers en tentant d'étudier les corrélations entre variables sociales et variables langagières. Dans cette perspective, le langage est considéré comme une activité, socialement localisée et dont l'étude se mène sur le terrain.

Nous partons pour l'essentiel d'un cadre variationniste (Labov : 1976), qui regarde la langue comme une rencontre de variabilités sociales, générationnelles et langagières, mais cela ne veut pas dire qu'on n'a pas puisé dans d'autres ressources théoriques. La sociolinguistique variationniste est directement issue des travaux de William Labov et développe l'idée selon laquelle la langue est *intrinsèquement* hétérogène et varie en fonction de la structuration sociale. Elle a montré qu'il existe une variable sociale qui se lit à travers les différentes formes linguistiques des locuteurs (classe

sociale, sexe, âge) et une variable stylistique qui apparaît lors des changements des registres.

Nous puiserons également dans la psychologie sociale pour tenter de comprendre le fonctionnement des représentations sociolinguistiques. Il est à noter que la représentation sociale est définie comme étant l'ensemble des informations stockées dans la mémoire, et qui surgissent à un moment donné d'une situation pour maintenir les rapports sociaux qui sont d'ailleurs à l'origine de la représentation sociale. Cependant, le sujet social n'a pas conscience de cette relation étroite entre les représentations et les rapports sociaux.

« La relation dialectique entre la représentation et le social s'explique par deux processus, l'objectivation comme opération imageante et structurante d'une notion abstraite ("noyau figuratif") et l'ancrage comme enracinement social dans la vie des groupes. Devenue une sorte de code commun, la représentation sociale sert à classer les individus, les événements et les objets, à élaborer des prototypes permettant à leur tour d'évaluer d'autres objets. »¹

À la lumière de ces élucidations, la représentation sociolinguistique peut être définie comme étant un processus mental à travers lequel les langues, les pratiques langagières et les différents locuteurs sont perçus en fonction des idées construites antérieurement pour ranger les acteurs sociaux en leur attribuant des modèles.

Méthode de recueil des données

Notre démarche méthodologique s'appuie sur ce qui est appelé en sociolinguistique « l'approche macrosociolinguistique » (CALVET L.-J., DUMONT P., 1999) pour ainsi inscrire le travail dans une perspective sociolinguistique exploratoire dont l'objectif est de mettre en exergue les pratiques langagières de jeunes étudiants qui ont un rapport particulier aux langues, et ce, par le truchement des discours épilinguistiques des informateurs.

1 - <http://w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/file/ESSAI3.pdf> consulté le 20 juin 2010.



Notre enquête sociolinguistique vise à concrétiser certains faits sous-jacents ayant un rapport avec les représentations sur les pratiques langagières. De même qu'elle tente de mettre en évidence les attitudes et les représentations des enquêtés et le rapport de ces représentations avec l'usage réel de la langue française, ce qui est indispensable pour mesurer l'écart entre pratiques langagières et représentations.

En ce qui concerne notre étude, nous avons fait appel à une technique d'investigation quantitative à savoir le questionnaire, et ce, pour vérifier si les informateurs ont des pratiques spécifiques, et pour mesurer les représentations sociolinguistiques que se font les jeunes sur leurs pratiques langagières. Nous avons donc établi un questionnaire pour recueillir des informations sur la mise en mot de l'identité jeune afin d'essayer de voir la place qu'occupe le français dans leur quotidien.

Présentation de l'échantillon :

Le tableau suivant illustre de façon synthétique les caractéristiques de notre échantillon en présentant les variables prises en compte pour l'analyse des réponses formulées par les enquêtés. Notons que, lors de l'année universitaire 2010-2011, nous avons distribué le questionnaire¹ aux étudiants durant le cours en expliquant l'objectif épistémologique d'une telle enquête.

1 - « ... malgré tous les défauts que l'on peut trouver à cette méthode d'enquête, si elle continue à être souvent utilisée c'est parce qu'elle fournit de grandes tendances et permet bien souvent de débroussailler le terrain pour la mise en place d'autres modes d'observations permettant une connaissance plus fine des phénomènes » (MAURER B., 1999, « Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique ? Dans L'enquête sociolinguistique, L'Harmattan, Paris, p.182.)

Variables		La population de l'échantillon	Total en pourcentage
Sexes	Féminin	24	48%
	masculin	26	52%
	Total	50	100%
Lieu d'habitation	Alger centre	26	52%
	Périphérie	16	32%
	Autre wilaya	8	16%
	Total	50	100%
Niveau d'instruction	Première année	37	74%
	Deuxième année	2	4%
	Troisième année	5	10%
	Quatrième année	6	12%
	Total	50	100%
Age	17 à 19	21	42%
	20 à 23	24	48%
	24 à 28	5	10%
	Total	50	100%

Résultats de l'enquête

Certains étudiants ont précisé qu'ils parlent le français, mais qu'ils ne le pratiquent que dans des situations et des contextes spécifiques. Ainsi, la différence entre les sujets qui savent parler en français sans le pratiquer ou l'utiliser fréquemment et ceux qui parlent en français et le pratiquent couramment, se dessine une différence de compétence, ce qui permet de distinguer des sujets bilingues qui emploient les deux langues (arabe et français) différemment dans des situations de communications différentes. Dans les deux cas, l'alternance codique prend la forme d'un parler bilingue parce que

parler, utiliser, connaître et comprendre une langue sont des faits qui font que le sujet parlant est en mesure de recourir à telle ou telle langue et/ou la mélanger. C'est pourquoi le recours à l'analyse des répertoires verbaux est nécessaire pour mesurer les clivages entre les déclarations et l'usage réel de la langue française.

6-1 Français académique ou français familier ?

Interrogés sur le français qu'ils pratiquent, les étudiants notamment ceux de la quatrième année considèrent leur français comme étant un français académique. Cette réponse s'explique par le fait que ces étudiants arrivés en fin de cycle se voient maîtriser la langue française notamment le français académique. Quant aux étudiants de première année, ils ont opté pour la réponse « un français familier » avec un taux de 43%. Pour la majorité des étudiants, suivre des études au département d'Interprétariat et de traduction est une occasion pour améliorer les trois langues qu'ils étudient, mais surtout le français considéré comme langue de promotion sociale et d'insertion professionnelle. C'est pourquoi les étudiants de première année ont choisi la réponse « un français familier » étant donné que c'est à l'Université en général et au département d'Interprétariat et de traduction qu'ils évolueront en matière d'apprentissage linguistique pour passer « du français familier » au « français académique ».

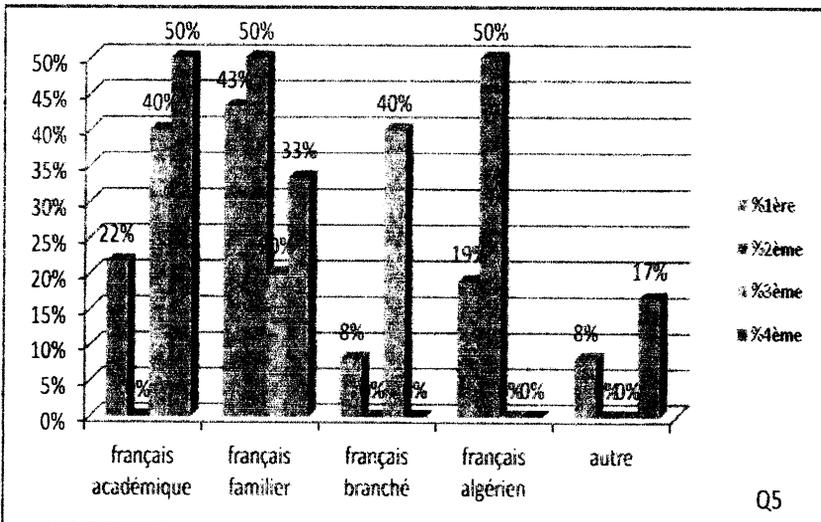


Figure 1 : Auto-évaluation de la compétence linguistique en français selon le niveau d'instruction

Nous avons constaté que les étudiants qui considèrent leur français comme étant un « français académique » affirment parler ce français dans des lieux et des institutions officielles.

EF2Q2 : *Je m'exprime avec la langue française quand je passe un entretien ou bien au travail...*

EF4Q2 : *je parle français à l'Université*

EF16Q2 : *Habituellement je parle le français uniquement quand je suis en cours.....*

EF17Q2 : *je parle français à la fac*

EG5Q2 : *dans le cours de français et avec des français....*

Quant à ceux qui ont opté pour la réponse (français familier), ils affirment employer le français dans des situations informelles :

EF21Q2 : *à la rue, entre amis, à la maison*

EG21Q2 : *quand je suis avec des camarades qui parlent la langue française*

EG20Q2 : *Généralement à la maison*

EG11Q2 : *sur internet*

EF22Q2 : *je parle le français à la maison, même avec quelques amis, mais pas trop.*

Nous pouvons déduire que les étudiants (selon leurs propos) recourent au français dans leurs usages quotidiens, cependant le contexte dans lequel est employé ce français joue un rôle important dans le choix de variété de français dans le mesure où il s'agit, pour nos informateurs, d'usages formels et informels.



6-2 Quel français?

Pour étudier l'impact du rapport à la norme de nos informateurs et leurs représentations sur des variétés dites non-normées, nous avons envisagé des questions relatives au degré de connaissance du verlan et de l'argot. Quand nous avons demandé à nos jeunes informateurs de déchiffrer et de décoder des phrases en verlan, 60% qui avait répondu connaître cette forme de langage ont pu le faire comme c'est le cas pour les deux phrases suivantes. Bien que l'écart entre connaître et ne pas connaître le verlan ne soit pas grand, un écart de 20%, mais nous pensons qu'avec un taux de 60% pour le « oui », les informateurs sont au courant des tournures verlanisées telles que les phrases suivantes :

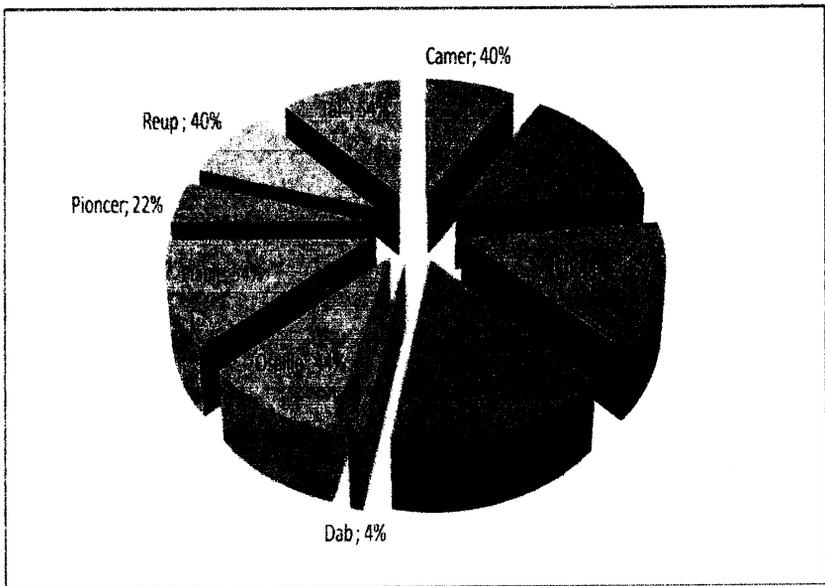
- Les Keufs, ils ont pécho mon reupe pour le menra au stepo, en garde à uv. On m'a lanceba, c'est trop auch, les steurs vont m'serrer.

- scuse ouam. J'te l'épare depuis l'heure touta et tisgra tu me mets dans le enve. T'es sûr que cava ieum dans ta cherton Yaz? Y a pas de blème sinon j'te laisse mirdor.

Pour certains, ils ont déjà rencontré ces tournures grâce à des cousins « beurs », c'est pourquoi ils peuvent comprendre de quoi il s'agit comme l'affirme une des étudiantes. A vrai dire, les étudiants qui attestent connaître cette forme de langage sont en contact permanent avec des cousins vivant en France notamment dans des cités :

EF25 : J'arrive à comprendre quelques mots mais je n'arrive pas à formuler une phrase avec, parce que des cousins à moi qui vivent dans les cités utilisent se langage quand ils nous parlent.

Nous avons également demandé aux informateurs la signification de quelques mots qui relèvent de l'argot afin de vérifier si l'usage informel du français recourt à « l'argot du parler jeune » des Français. L'intérêt d'une telle question permet la présentation des pratiques réelles des jeunes étudiants. Nous avons obtenu les résultats suivants :



Afin de mieux expliquer ce graphe nous préférons mettre en avant cette citation d'une étudiante en réponse à la question « Qui emploie ces mots argotiques et ces tournures verlanisées ? » :

EF20 : *L'essentiel se sont les jeunes qui le parlent. Et surtout se qui regarde beaucoup la télé et srt le numérique et qui sont branché net. Ils sont très influencé par la mentalité et le comportement de c'est jeunes la !! Alors ils prennent exemple et parle de la même façon. Mais contrairement a la bas c'est les jeunes des cité, les moins branché et limite voyou qui le parle !! Ici a Alger c'est les jeunes branché et bien habillé et appelé la tchi tchi qui utilise se langage !!!!*

A la suite des questions posées sur les pratiques langagières, nous avons posé des questions relatives aux représentations sociolinguistiques à l'instar de « que pensez-vous de l'emploi de verlan ou de l'argot ? »

Nous pensons que les informateurs ayant assigné une valeur dépréciative au français verlanisé et argotique ont le profil des locuteurs attachés à la norme qui refusent les autres façons de

parler français. Cependant, nous voulons signaler que le français dit « standard » ou le français « normé » est un français parmi d'autres.

A travers les réponses présentées par les informateurs, nous pouvons déceler l'opposition entre français verlanisé et argotique VS normé, voire standard à travers les arguments stigmatisant ce français qui minimisent sa valeur. Rappelons que cette attitude s'explique par la relation qu'ont les informateurs avec le français standard. Ces informateurs sont en contact permanent avec ce que Ledegen (2000 :33) appelle « *la norme de prestige* ».

EG2 : *c'est un français qui est loin d'être académique et soutenu, un langage vulgarisé, souvent avec des termes étranges.*

EG9 : *Molière doit se retourner dans sa tombe.*

EF1 : *on trouve beaucoup de mots vulgaires aussi choquant c'est le vocabulaire mal utilisé, sa pauvreté (...) chargé souvent de tonalité agressive même pour dire des choses normales.*

EF11 : *c'est un français qui n'est pas beau du tout, c'est dégradant.*

EF13 : *... ce n'est pas du français soutenu et correct. (...) il a été créé dans la rue par les jeunes.*

Conclusion

En guise de conclusion, nous pensons qu'il existe un écart entre les pratiques langagières des jeunes interrogés et leurs représentations sociolinguistiques sur une variation, voire une variété de français dite non-normée, puisqu'ils affirment utiliser et comprendre les tournures les plus codées sans pour autant les percevoir « *méléorativement* ». Ils recourent de plus en plus à des formations offrant des singularités et des constructions distinctes de l'usage normatif, « *préférant à l'uniforme la variation et l'hétérogène* » (CHERRAD-BENCHEFRA Y., 2002 :112). Cette transgression de la norme est refusée consciemment par les locuteurs (représentations stigmatisantes), mais adoptée inconsciemment (pratiques langagières objectives, voire positives) dans un paysage linguistique régi par les tensions et les dynamiques sociolinguistiques.

Bibliographie

BOYER H., 2001, *introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris, 104 pages.

CALVET L.-J., DUMONT P., 1999, *L'enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, Paris, 191 pages.

CHERRAD Y., 1992, Les particularités linguistiques du français parlé en Algérie (cas du système verbal) comme normes de départ d'une théorie globale de l'enseignement de cette langue dans les pays francophones, dans les Actes du Colloque de Grenoble Acquisition des langues: Perspectives et recherches

CHERRAD-BENCHEFRA Y., 2002, « Paroles d'étudiants » dans *Insaniyat*, N° 17-18, Mai-Décembre, pp.111-128.

COSTE D., MOORE D., & ZARAT G., 1997, *Compétence plurilingue et pluriculturelle, langues vivantes. Vers un cadre européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes, Etudes préparatoires*. Strasbourg, conseil de l'Europe.

DABENE L., 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, les situations plurilingues*, Hachette, Références, Vanves.

GUMPERZ J.J., 1982, *Discours stratégies*, Cambridge University Press, Cambridge.

LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, éd. de Minuit, Paris.

LAMIZET B., 2004, «Y- a-t-il un «parler jeune?» dans *CAHIERS DE SOCIOLINGUITIQUE N°9, Les parlars jeunes, pratiques urbaines et sociales*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp.75-98.

LEDEGEN G., 2000, *Le bon français, Les étudiants et la norme linguistique*, L'Harmattan, Paris, 219 pages.

MAURER B., 1999, « Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique ? Dans *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris.

MOORE D., 2006, *Plurilinguisme et école*, Didier, France, 320 pages.

